

FORMATION



Union des employés de la Défense Nationale
222 rue Queen, suite 1505
Ottawa, Ontario K1VG 5P9
Tel: 613-594-4505
Sans frais: 1-866-594-4505

www.unde-uedn.com

Module 1 – La section locale (1,5 jour)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants connaîtront :

- les rôles, les responsabilités et la structure de notre syndicat;
- les règles, les règlements et les politiques qui régissent notre syndicat;
- les services offerts par notre syndicat;
- les comités régionaux de notre syndicat;
- les partenaires de coalition de notre syndicat;
- les modes de communication avec notre syndicat;
- les conventions et les conférences de notre syndicat.

Module 2 et 3 – Aptitudes à communiquer (2 1/2 jours)

Partie 1 Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- démontrer de bonnes aptitudes à communiquer;
- reconnaître un modèle de communication;
- décrire l'écoute efficace et ses caractéristiques;
- reconnaître différents aspects du langage non verbal et les messages qu'il peut transmettre.

Partie 2 Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- reconnaître les différents éléments d'une présentation et l'organiser;
- gérer leur anxiété lorsqu'ils doivent faire une présentation;
- reconnaître les aides visuels et le langage non verbal appropriés;
- présenter différentes méthodes pour communiquer et établir des relations avec les médias;
- démontrer différentes compétences dans les discussions avec les médias.

Module 4 – Le Leadership (1 journée)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- décrire les fondements du leadership et de la délégation efficaces;
- décrire le leadership situationnel;
- reconnaître l'apathie et donner des moyens de la combattre.

Module 5 – Stratégies proactives en milieu de travail (1 jour)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- définir la consultation;
- décrire les tactiques conflictuelles et coopératives;
- reconnaître le rôle du syndicat dans les programmes conjoints et la concertation;
- décrire les techniques de résolution de problèmes;
- recenser les problèmes auxquels les membres de l'UEDN sont confrontés aujourd'hui;
- décrire différentes méthodes pour s'entretenir avec les représentants de l'employeur.

Module 6 – Rôle du délégué syndical (1/2 jour)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- décrire les différents rôles du délégué syndical au sein de la section locale;
- discuter des qualités d'un bon délégué syndical;
- expliquer comment recruter les délégués syndicaux.

Module 7 – Procédures de règlement des griefs - Secteur privé et sections locales liées à des employeurs distincts, et FNP 2 jours)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- définir ce qu'est un grief;
- reconnaître les étapes de la procédure de règlement des griefs et les différents échéanciers;
- mieux interpréter les conventions collectives.

Module 8 – Procédures de règlement des griefs – CST/ Conseil du Trésor (4 jours)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants sauront :

- définir ce qu'est un grief;
- reconnaître les différents types de griefs au sens de la LRTFP;
- reconnaître les étapes de la procédure de règlement des griefs et les différents échéanciers;
- démontrer les compétences requises pour préparer et présenter un grief.

Module 9 – Classification (4 jours)

Objectif – À la fin de ce module, les participantes et les participants :

- posséderont une compréhension globale du fonctionnement du système de classification;
- sauront comment les normes de classification s'appliquent.

Remarque : Ce module ne vise pas à faire des participants des experts de la classification.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LA FORMATION
UEDN S'IL VOUS PLAÎT COMMUNI-
QUEZ AVEC VOTRE PRESIDENT
LOCALE.**